

Rapport sur la visite en France

du 22 au 26 septembre 2014

Intolérance, racisme, droits de l'homme des migrants, des Gens du voyage, des Roms et des personnes handicapées

Intolérance, racisme et résurgence de l'extrémisme



Positifs

- » la majorité de la classe politique rejette les rhétoriques racistes, antisémites et discriminatoires
- » un solide cadre juridique et institutionnel de lutte contre le racisme et les discriminations
- » une forte réponse pénale aux actes et discours haineux
- » le port d'un numéro d'identification individuel sur les uniformes et brassards des policiers et gendarmes



Préoccupations

- » les discours de haine tenus par certains responsables politiques
- » l'augmentation des actes et discours xénophobes, antimusulmans, antisémites et homophobes, y compris sur les réseaux sociaux
- » trop d'actes et de discours de haine ne donnent pas lieu à une plainte et à des poursuites
- » la persistance de contrôles policiers discriminatoires, tels que les contrôles au faciès
- » le « testing » rarement retenu comme mode de preuve d'un comportement discriminatoire
- » les moyens insuffisants alloués à la prévention des actes et discours de haine

Droits de l'homme dans le contexte de l'asile et de l'immigration



Positifs

» le projet de généralisation des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)

- » la volonté des autorités de faciliter l'accès à la procédure d'asile
- » la diminution des placements de familles en rétention administrative

- » la mise en place d'un protocole d'évaluation des besoins des mineurs isolés étrangers (MIE)
- » l'instauration d'une cellule nationale d'appui et d'orientation des MIE



Préoccupations

» les défaillances structurelles des instances nationales d'asile

» la multiplicité et complexité des mesures législatives à l'encontre des immigrants et demandeurs d'asile

» les insuffisances graves et chroniques dans l'accueil des demandeurs d'asile

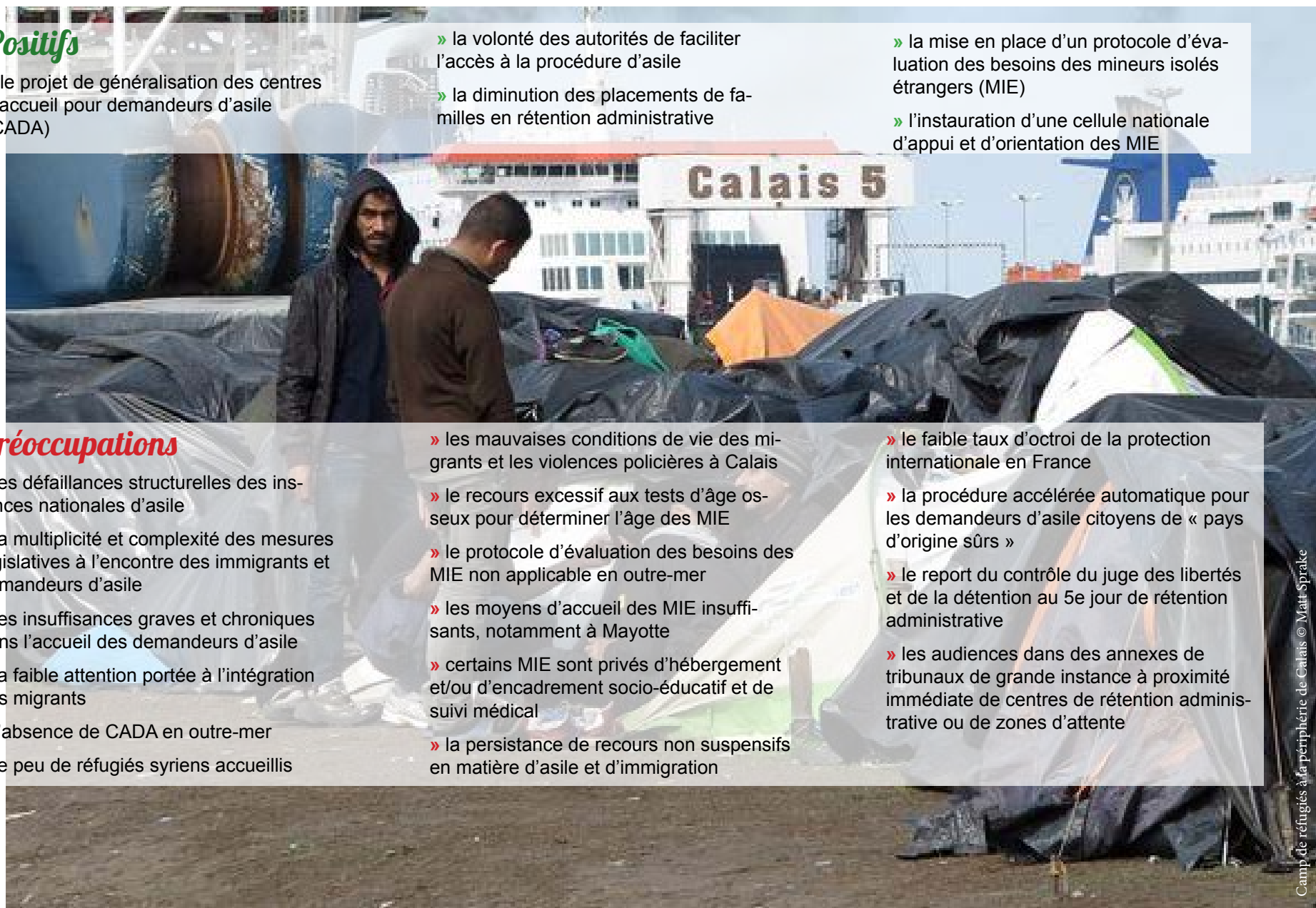
» la faible attention portée à l'intégration des migrants

» l'absence de CADA en outre-mer

» le peu de réfugiés syriens accueillis

- » les mauvaises conditions de vie des migrants et les violences policières à Calais
- » le recours excessif aux tests d'âge osseux pour déterminer l'âge des MIE
- » le protocole d'évaluation des besoins des MIE non applicable en outre-mer
- » les moyens d'accueil des MIE insuffisants, notamment à Mayotte
- » certains MIE sont privés d'hébergement et/ou d'encadrement socio-éducatif et de suivi médical
- » la persistance de recours non suspensifs en matière d'asile et d'immigration

- » le faible taux d'octroi de la protection internationale en France
- » la procédure accélérée automatique pour les demandeurs d'asile citoyens de « pays d'origine sûrs »
- » le report du contrôle du juge des libertés et de la détention au 5e jour de rétention administrative
- » les audiences dans des annexes de tribunaux de grande instance à proximité immédiate de centres de rétention administrative ou de zones d'attente



Droits de l'homme des Gens du voyage

Positifs

- » l'augmentation des aires de stationnement
- » l'abandon de l'obligation de détention d'un carnet de circulation
- » l'obligation légale imposant aux communes de scolariser tous les enfants

Préoccupations

- » L'existence, de longue date, d'un fort climat d'antitsiganisme et de discours de haine, y compris dans la sphère politique
- » la persistance d'un régime juridique dérogatoire (obligation de posséder un livret de circulation)
- » l'obligation de rattachement à une commune et sentiment de contrôle permanent
- » les droits politiques restreints
- » la non reconnaissance des caravanes en tant que logement les privant de prestations sociales afférentes au logement
- » la scolarisation des enfants de famille non-sédentaires reste difficile
- » le nombre d'aires d'accueil toujours insuffisant
- » l'entraves à l'installation sur les terrains familiaux

Droits de l'homme des Roms

Positifs

- » les mesures visant à anticiper et accompagner les opérations d'évacuation des campements illicites

- » l'ouverture d'enquêtes sur de nombreux d'incidents impliquant les forces de l'ordre

Préoccupations

- » la stigmatisation des Roms, notamment par des responsables politiques
- » l'attention parfois malveillante des médias
- » les cas de violences commises par les forces de l'ordre ou permises par leur passivité
- » la limitation à la liberté de circulation des Roms citoyens de l'UE
- » les conditions de vie souvent insalubres
- » l'accès limité à l'éducation, à la

santé et au logement

- » les mesures d'accompagnement des opérations d'évacuation de campements illicites insuffisamment mises en œuvre: absence de solutions durables de relogement

Droits de l'homme des personnes handicapées



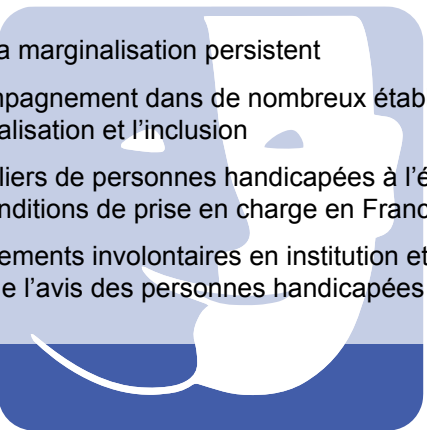
Positifs

- » le cadre juridique développé
- » la priorité officiellement donnée à l'autonomie et à l'inclusion
- » le droit à la compensation des conséquences du handicap
- » la création du métier d'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH)
- » l'augmentation du nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire

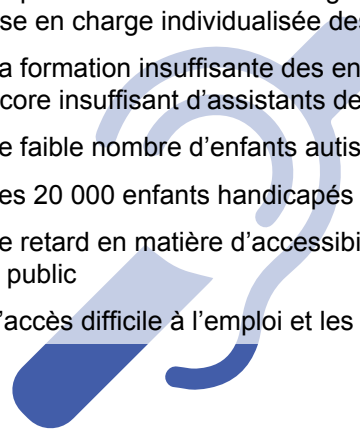


Préoccupations

- » l'exclusion sociale et la marginalisation persistent
- » les méthodes d'accompagnement dans de nombreux établissements entrave la désinstitutionnalisation et l'inclusion
- » le déplacement de milliers de personnes handicapées à l'étranger en raison de mauvaises conditions de prise en charge en France
- » la persistance de placements involontaires en institution et l'insuffisante prise en compte de l'avis des personnes handicapées dans ces procédures



- » la persistance de structures globales, grandes et peu adaptées à la prise en charge individualisée des différentes formes de handicap
- » la formation insuffisante des enseignants au handicap et le nombre encore insuffisant d'assistants de vie scolaire
- » le faible nombre d'enfants autistes scolarisés en milieu ordinaire
- » les 20 000 enfants handicapés sans solution de scolarisation
- » le retard en matière d'accessibilité des lieux et transports accueillant du public
- » l'accès difficile à l'emploi et les inégalités salariales



Recommandations

- » créer un plan national d'action sur les droits de l'homme intégrant la lutte contre l'intolérance, le racisme et les discriminations
- » renforcer la lutte contre les discours de haine diffusés sur internet
- » clarifier les qualifications pénales en matière d'infractions racistes
- » donner plein effet aux dispositions pénales reconnaissant le « testing »
- » ratifier le Protocole n°12 de la Convention européenne des droits de l'homme concernant l'interdiction générale de la discrimination
- » former d'une manière continue et systématique les forces de l'ordre aux droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et les discriminations

Recommandations

- » renoncer à l'accélération des procédures d'asile tant que les défaillances structurelles des instances nationales d'asile persistent
- » offrir un accueil digne aux réfugiés et demandeurs d'asile (augmenter le nombre de place en CADA et y donner accès à tous les demandeurs d'asile)
- » mettre en œuvre des solutions durables et dignes pour les migrants à Calais et mieux les protéger des attaques xénophobes
- » accroître l'effort de réinstallation des réfugiés syriens
- » garantir la pleine effectivité de l'ensemble des recours ouverts aux demandeurs d'asile et aux immigrants, y compris en outre-mer
- » améliorer l'assistance juridique et les garanties procédurales offertes aux immigrants et aux demandeurs d'asile
- » **renoncer à la tenue d'audiences des juges des libertés et de la détention dans des annexes des tribunaux de grande instance situées à proximité immédiate de centres de rétention administrative ou de zones d'attente**
- » renoncer à l'application automatique de la procédure d'asile accélérée pour les demandeurs d'asile en provenance de « pays d'origine sûrs »
- » améliorer l'accueil des MIE et mettre fin à leur maintien en zone d'attente
- » renoncer à l'automatisme de recours aux tests d'âge osseux pour déterminer l'âge des MIE
- » rétablir la présentation au juge des libertés et de la détention dès le 2e jour de rétention administrative

Recommandations

- » sanctionner l'antitsiganisme et l'éradiquer notamment par le biais de la sensibilisation et l'éducation systématiques du public et de la jeunesse
- » mettre fin au régime discriminatoire dont font l'objet les Gens du voyage
- » garantir les conditions de l'exercice effectif du droit de vote
- » fournir des espaces de stationnement adéquats et en nombre suffisant
- » reconnaître à l'habitat mobile la qualité de logement et étendre le bénéfice de la loi sur le droit au logement opposable aux Gens du voyage qui souhaitent se sédentariser
- » mettre fin aux évacuations forcées de terrains sans solution de relogement et sans évaluation des besoins, en particulier des enfants
- » garantir l'accès effectif à l'éducation des enfants de Voyageurs

Recommandations

- » développer les alternatives au placement en institutions
- » améliorer l'accessibilité des lieux publics et transports
- » favoriser l'accès à l'emploi et mettre fin aux inégalités salariales
- » renforcer la scolarisation, en particulier des enfants autistes
- » investir sur la formation des enseignants au handicap
- » donner plein effet aux décisions du Comité européen des droits sociaux concernant
- » élaborer un plan global visant à remplacer les institutions par des services de proximité
- » réformer le système d'accompagnement médico-social des personnes handicapées
- » recueillir scrupuleusement l'avis des personnes en voie de placement dans des structures
- » considérer le placement en structure fermée comme une privation de liberté associée à l'humiliation de l'homme
- » améliorer la prise en charge des personnes autistes, notamment en utilisant davantage des services de soutien psychologiques et mentales

Recommandations

- » sanctionner l'antitsiganisme et l'éradiquer notamment par le biais de la sensibilisation et l'éducation systématiques du public et de la jeunesse
- » mettre en exergue les nombreux cas d'intégration des Roms migrants en France
- » prévenir et sanctionner les violences commises ou permises par les forces de l'ordre
- » mettre fin aux évacuations forcées de terrains occupés illégalement non assorties de solutions durables de relogement
- » améliorer l'accès aux soins, au logement, à l'éducation, à l'emploi
- » lever les obstacles à l'inscription à Pôle emploi et promouvoir l'accès à l'emploi, au logement et à la formation
- » promouvoir le travail des médiateurs sociaux et l'éthique journalistique